



Déclaration CAPA du 16 janvier 2018

Cette première CAPA de l'année 2018 revêt un caractère tout particulier puisqu'il s'agit de la première dans laquelle siègent des élu-e-s psychologues du premier degré et des élu-e-s psychologues du second degré.

Avec 5 sièges sur 7 en CAPN et 2 sur 4 en CAPA, le SNUipp-FSU et le SNES-FSU sortent renforcés de ces élections.

Les psychologues de l'Education nationale nous ont accordé leur confiance et ont validé les positions portées par nos deux syndicats qui oeuvrent ensemble depuis longtemps pour l'unification de la profession de psychologue dans l'EN dans le respect des champs d'exercice, premier degré et second degré. Nous continuerons ainsi à représenter, informer les collègues, à faire respecter les droits individuels et collectifs.

L'année 2017 a vu la parution du décret du corps unique de psychologue pour lequel la FSU s'est beaucoup investie et a porté des revendications pour que les psychologues et la psychologie soient mieux reconnus au sein de l'école. Cependant, il reste encore des points non satisfaisants ou non définis comme la chaîne hiérarchique dans le 1er degré, le traitement inégalitaire entre les 2 degrés, la nette baisse inadmissible des places au concours externe EDA et EDO pour la session 2018 (- 25% pour les psy EDO et - 16% pour les EDA) alors même que le nombre de postes vacants reste élevé. Ceci ne sera pas sans conséquences sur les conditions de travail de l'ensemble des collègues psychologues. La FSU restera vigilante pour que les carrières et les conditions d'exercice soient acceptables. Sur le plan académique, nous pouvons déjà citer l'action de la FSU pour l'attribution de la NBI à tous les DCIO avec un rattrapage depuis 2013, conformément aux jurisprudences et à la note du MEN adressée aux Recteurs. La FSU continuera à demander le maintien et le développement de tous les CIO et des RASED avec les moyens permettant aux services et aux dispositifs d'aides de fonctionner et de répondre à l'ensemble des besoins sur le terrain.

La création du nouveau corps des psychologues de l'Education Nationale impliquait, notamment pour le second degré, un plan de communication important en direction des partenaires et du public. Dans notre académie, celui-ci a été inexistant et les équipes ont dû démarrer l'année avec le sentiment d'être seules dans cette tâche. Les psychologues du premier degré n'ont pas été suffisamment informés par l'administration des tenants et aboutissants du choix d'option à tel point que cette tâche a été déléguée à un syndicat dans le nord et a été purement et simplement inexistante dans le Pas-de-Calais. Actuellement subsiste un flou concernant l'utilisation de IPROF, qui ne sera pas sans conséquences sur le déroulement de carrière (passage à la classe exceptionnelle par exemple). Pour la FSU, la reconnaissance de notre métier passe par sa médiatisation.

Dans le second degré, cette année scolaire est marquée par les changements importants que représentent le Plan Etudiants. La réforme lancée dans l'urgence et le flou demande une fois de plus aux personnels de développer des capacités d'adaptation rendant l'exercice des fonctions très inconfortables. Par ailleurs, comment les collègues Psy EN EDO peuvent-ils accueillir les mesures budgétaires austères à leur encontre, là où le gouvernement décide d'indemniser à large échelle un second PP en classe de terminale ? La FSU revendique une réforme ambitieuse de notre système éducatif, une véritable démocratisation du lycée et de l'enseignement et non une sélection déguisée de l'accès à l'enseignement supérieur comme le prévoit ce plan. Nous devons œuvrer à la réduction des inégalités sociales et non au développement d'un tri social accru.

Dans un contexte global, la FSU déplore la politique austère dont sont victimes les fonctionnaires depuis la mise en place du nouveau gouvernement. Entre le gel de la valeur du point d'indice, le report des revalorisations indiciaires de PPCR, la perspective de suppression de 120 000 postes dont 70 000 dans la fonction publique territoriale, etc. l'avenir est sombre pour la fonction publique.